



INSTRUCTIONS POUR L'ANIMATEUR DE LA CAUSERIE

Ici on présente UNIQUEMENT les renseignements de base. Assurez-vous de personnaliser votre causerie pour votre exploitation et votre établissement.

- ✓ Imprimez des copies de cette feuille pour vous et pour chaque participant.
- ✓ Menez une discussion avec vos travailleurs sur le matériel dans cette feuille à un lieu approprié au sujet. Assurez-vous de donner des exemples concrets dans la mesure du possible.
- ✓ Accueillez les questions.
- ✓ Terminez avec une révision courte des points principaux ou un résumé basé sur la discussion.
- ✓ Remplissez la feuille avec le nom de l'exploitation, le lieu et la date. Faites signer la feuille par chaque travailleur pour confirmer sa présence.
- ✓ Classez votre feuille dans vos dossiers de formation des travailleurs pour documenter l'événement de formation.

ACTIVITÉ DE TRAVAIL

L'attelage et la traction causent de nombreuses blessures dans les fermes canadiennes tous les ans. Cela ne prend que quelques moments de plus pour effectuer une tâche de manière sécuritaire, au lieu de passer sa vie à regretter sa propre blessure ou celle d'une autre personne.

Points clés

Nous avons des Pratiques normales d'exploitation pour chaque équipement dans notre ferme. Si vous ne vous en souvenez pas, faites-en une révision— Vous pouvez les trouver :

L'ATTELAGE

Dans la mesure du possible, faites l'attelage et le dételage sur le sol plat. S'il y a un risque de roulement, bloquez les roues avant le dételage.

Attachez l'équipement remorqué uniquement à la barre de traction du tracteur. L'attelage autre part peut déplacer le centre de gravité du tracteur et entraîner un renversement vers l'arrière.

Attachez chaque remorque agricole ou équipement au véhicule tracteur par deux moyens d'attache distincts. Le plus couramment ce sera une cheville d'attelage et des chaînes, mais cela peut aussi inclure une rotule d'attelage ou un attelage trois points. Utilisez des goupilles d'attelage de sécurité (des chevilles d'attelage avec goupilles fendues ou un autre système de verrouillage) dans chaque application.

Utilisez des chaînes de sécurité de calibre approprié avec les goupilles et boules de la taille correcte. La résistance d'une chaîne de sécurité doit égaler le poids brut de la charge à remorquer. Assurez-

vous qu'aucune chaîne lâche ne pend de la barre de traction ni de la remorque.

Utilisez des goupilles de verrouillage sur les hydrauliques.

Éteignez le moteur et attendez que toutes les pièces mobiles s'arrêtent avant d'atteler ou de dételer une remorque ou quand vous faites des ajustements ou effectuez l'entretien.

Assurez-vous que tous les écrans et dispositifs de protection sont en bon état et correctement installés.

LA TRACTION

Quand vous remorquez l'équipement sans freins, maintenez la vitesse à moins de 40 k/h.

La distance d'arrêt augmente avec la vitesse et avec un poids accru des charges remorquées. Réduisez la vitesse quand vous remorquez une charge.

Assurez-vous que le tracteur a un contrepoids correct. Si vous n'êtes pas sûr(e), demandez-moi ou à votre superviseur.

Avant la traction, assurez-vous que votre charge est solidement arrimée. Évitez les démarrages et arrêts brusques et la vitesse excessive, surtout en roulant dans une pente ou sur le terrain accidenté parce que cela peut entraîner la chute de votre charge.

COMMANDITÉ PAR :



PROCÉDURES D'URGENCE / CONTACTS

En cas de blessure ou d'incident, appelez le 911, les services d'urgence locaux et votre superviseur.

AUTRES RESSOURCES

L'attelage sécuritaire des remorques, disponible à <http://casa-acsa.ca/content/safe-implement-hitching-guide-safe-connection-agricultural-tractors-implements> et cliquez sur Français.

Health & Safety Guidelines for New and Experienced Tractor Operators, par Workplace Safety & Prevention Services, disponible à <http://www.farmsafety.ca/public/manuals/manual-tractor%20operators.pdf> [en anglais seulement].

Vérifiez le dégagement avant de conduire sous les lignes aériennes d'électricité ou avant d'entrer dans un bâtiment.

Roulez toujours avec le chargeur frontal ou godet dans la position la plus basse possible.

Évitez de faire fonctionner les appareils remorqués lors du transport routier et gardez la prise de force désengagée à moins que ce ne soit absolument nécessaire.

Transportez les remorques à ailes et pliantes dans leur configuration la plus étroite.

ATTENTION

Assurez-vous que le tracteur est assez grand pour maîtriser sa charge. Dans la même veine, l'équipement qui pèse plus de 4,5 fois le poids de l'unité de traction ne doit pas être remorqué.

Si une remorque traînée entièrement chargée dépasse 1,5 fois le poids du véhicule tracteur, elle doit être munie de freins indépendants. Expliquez pourquoi :

Discutez le poids des diverses machines dans notre ferme et pourquoi certaines tâches se font avec un équipement particulier et (ou) des combinaisons d'équipement. Discutez les bonnes et mauvaises combinaisons de machines et expliquez pourquoi :

COMMENTAIRES / SUGGESTIONS

Nom de l'exploitation _____

Lieu _____

Animateur de la réunion _____

Date _____

PARTICIPANTS À LA CAUSERIE SÉCURITÉ

Nom en lettres moulées _____

Signature _____

Nom en lettres moulées _____

Signature _____

Nom en lettres moulées _____

Signature _____

Nom en lettres moulées _____

Signature _____



SécuritéFermeCanada
CanadaFarmSafe

Cet outil de producteur a été élaboré par l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA). La tenue régulière de Causeries sécurité, ou réunions de sécurité, avec les travailleurs agricoles est un élément de l'établissement d'un plan de sécurité agricole complet comme précisé dans le Plan de SécuritéFerme Canada, l'outil de gestion des risques opérationnels de l'ACSA pour la santé et la sécurité à la ferme. Pour télécharger la version de base du Plan de SécuritéFerme Canada, visitez www.casa-acsa.fr/PlanSecuriFermeCanada, ou contactez le bureau de l'ACSA au 1-877-452-2272 pour en apprendre davantage.

Cette Causerie sécurité a été financée par la société commanditaire exclusive Pioneer Hi-Bred Limited. L'ACSA est financée en partie par *Cultivons l'avenir 2*, une initiative fédérale, provinciale et territoriale, avec un soutien des secteurs agricole et des entreprises.